



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 60226

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression des bourses d'enseignement supérieur pour les étudiants désireux de préparer l'agrégation. L'agrégation doit demeurer ouverte à tous et la sélection doit se faire sur le mérite et non sur les critères financiers. Dans ce moment où la désaffection pour les concours de recrutement est nette et où l'on prône à juste titre l'ouverture sociale, il semble inopportun de supprimer ces bourses. Il lui demande donc de garantir le maintien des bourses d'enseignement supérieur (bourses sur critères sociaux et aides au mérite susceptibles de les compléter) pour les "préparationnaires" à l'agrégation.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60226

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juillet 2014](#), page 5950

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)